



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – CIMETIERE – Achat d'un logiciel de gestion – GESCIME

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise GESCIME en date du 31/03/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'achat d'un logiciel de gestion pour le cimetière de la Ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise GESCIME sise 190 rue Robert Castel à 29200 BREST est retenue pour l'achat d'un logiciel de gestion pour le cimetière de la Ville de Royat, selon les conditions suivantes :

ACHAT LOGICIEL	9 681.00€HT	11 617.20€TTC
MAINTENANCE HEBERGEMENT	1 718.00€/AN/HT	2 061.60€/AN/TTC
OPTIONS	1 120.00€TTC	1 344.00€TTC

Article 2 : Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise GESCIME
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 31/03/2025

Le Maire,

Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Projet d'informatisation du cimetière de la ville de Royat

BON DE COMMANDE GESCIME FULL WEB

Solution hébergée - proposition valable jusqu'au 28 février 2025

FRAIS INITIAUX / INVESTISSEMENT

Etape projet	Contenu de la prestation	Montant HT
REALISATION DU CAHIER DES CHARGES & PARAMETRAGE	Gestion et suivi du projet, coordination des équipes	INCLUS
	Réunion téléphonique de cadrage, rédaction du cahier de paramétrage, conseil, personnalisation des listes, utilisateurs et documents	600,00 €
MISE EN LIGNE DES SOLUTIONS	Mise en ligne des solutions Full web Gescime (solution de gestion) et Gescime.Net (portail citoyens)	210,00 €
INTEGRATION DE LA CARTOGRAPHIE	A partir de vos plans Excel et de vos orthophotographies (1 cimetière en 4 parties et 1 164 emplacements dont 20 cases de columbarium représentées en 2D et 12 cavurnes)	2 341,00 €
IMPORTATION DES DONNEES	Importation des données du logiciel Logicime (sous réserve de la réception d'une base de données Oracle) <i>Nota : forfait pour la reprise intégrale des données transmises avec garantie de résultat.</i>	5 750,00 €
FORMATION A DISTANCE 'PREMIUM'	Formation « fonctionnelle » de 6 heures (divisée en deux séances de 3 heures) réalisée par téléphone avec partage d'écran	780,00 €
	TOTAL HT	9 681,00 €
	TVA (20%)	1 936,20 €
	TOTAL TTC	11 617,20 €

Bon pour accord,
Royat, le 31.10.2025
Nom, fonction, cachet et signature



Nota : Cartographie : dans le cas où le nombre d'emplacements représentés dépasserait le nombre estimé, une surtaxation de 90 € HT sera appliquée par tranche de 50 emplacements supplémentaires.

Visa finance

FRAIS ANNUELS / FONCTIONNEMENT

Etape projet	Contenu de la prestation	Montant HT / an
DROIT D'USAGE 'PREMIUM' DES SOLUTIONS ET MAINTENANCE	<p>Droit d'usage de la solution Gescime incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le droit d'usage de la solution de gestion Gescime (nombre d'utilisateurs et de sessions illimités) - le droit d'usage du portail administrés Gescime.Net - la hotline fonctionnelle directe et illimitée (multi-canaux) - une montée en version de la solution par an (améliorations) - des mises à jour en temps réel de la solution en fonction des changements de réglementation funéraire <p>Pour 1 164 emplacements</p>	1 087,00 € / an
ASSISTANCE ET VEILLE JURIDIQUE	<p>Assistance et veille juridique incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'assistance juridique directe et illimitée - la newsletter funéraire mensuelle - accès à la foire aux questions juridiques (accès 7/7 et 24/24) - veille réglementaire assurée par une équipe de juristes diplômés - conseil et expertise en gestion de sites funéraires 	INCLUS au droit d'usage des solutions et maintenance GESCIME
HEBERGEMENT DES DONNEES	<p>Frais d'hébergement de la solution Gescime incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'hébergement de la solution dans un data store sur un serveur dédié chez OVH - une base dédiée, propre à la collectivité - une réplication des données en temps réel - une sauvegarde des données externalisée sur un autre site - des audits d'intrusion réguliers garantissant une sécurité maximale <p>Pour 1 164 emplacements Espace de stockage des données alloué : 2.73 Go</p>	631,00 € / an
Bon pour accord, Royat, le <u>31/12/2025</u> Nom, fonction, cachet et signature	TOTAL HT	1 718,00 € / an*
	TVA (20%)	343,60 €
	TOTAL TTC	2 061,60 €

* Le montant total HT sera révisé annuellement selon l'indice SYNTEC en vigueur
Le contrat est conclu pour une durée de 4 ans.

Nota : Droit d'usage et hébergement : une revalorisation pourra être appliquée dans le cas où le nombre d'emplacements représentés dépasserait le nombre estimé.

Nota : Facturation

Les prestations de mise en œuvre seront facturées à la date d'ouverture du service.

Le droit d'usage, la maintenance et l'hébergement seront également facturés à l'ouverture du service, à terme à échoir, la première année et à date anniversaire les années suivantes.

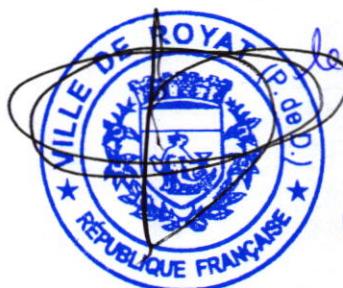
Le montant de l'hébergement sera susceptible d'évoluer en fonction de l'espace de stockage consommé à la date anniversaire du contrat, selon la grille tarifaire annexée.



LES OPTIONS

Option retenue	Option projet		Contenu de la prestation	Montant HT
<input checked="" type="checkbox"/>	1	FORMATION	Formation au socle réglementaire d'une heure réalisée par notre juriste, en amont de la formation fonctionnelle. [types d'interlocuteurs / types juridiques (nature de concession) / reprises / opérations funéraires]	160,00 €
<input checked="" type="checkbox"/>	2	CREATION DE VOTRE REGLEMENT DE CIMETIERE	Rédaction de votre règlement en conformité avec le CGCT et adapté à votre gestion <i>NOTA : 2 factures distinctes (PHASE 1 : création > 660 € / PHASE 2 : correctifs > 300 €)</i>	960,00 €
				TOTAL HT
				1120 €
				TVA (20%)
				224,00
				TOTAL TTC
				1344,00

Bon pour accord,
Royat, le 31/03/2025
Nom, fonction, cachet et signature



le 1er mai,
N. ALERO

Vise français
AS

ANNEXE / GRILLE TARIFAIRES HEBERGEMENT DES DONNEES

Espace de stockage (en Go)	Montant annuel HT
3,33	663 €
3,94	696 €
4,54	729 €
5,15	761 €
5,75	794 €
6,36	827 €
6,97	859 €
7,57	892 €
8,18	925 €
8,78	957 €
9,39	990 €
9,99	1 023 €
10,60	1 055 €
11,21	1 088 €
11,81	1 121 €
12,42	1 153 €
13,02	1 186 €
13,63	1 219 €
14,23	1 251 €
15,75	1 333 €
18,17	1 464 €
20,59	1 594 €
23,02	1 725 €
25,44	1 856 €
27,86	1 986 €
30,29	2 117 €
32,71	2 248 €
37,21	2 444 €
42,17	2 705 €
47,13	2 966 €
52,09	3 228 €
57,05	3 489 €
62,01	3 750 €
66,98	4 012 €
71,94	4 273 €
76,90	4 534 €
81,86	4 796 €
86,82	5 057 €
91,78	5 319 €
96,74	5 580 €
101,70	5 841 €
106,67	6 103 €
111,63	6 364 €

116,59	6 625 €
121,55	6 887 €
126,51	7 148 €
131,47	7 409 €
136,43	7 671 €
141,39	7 932 €
146,36	8 193 €
151,32	8 455 €
156,28	8 716 €
161,24	8 977 €
166,20	9 239 €
171,16	9 500 €

Les tarifs indiqués sont en vigueur à la date d'édition de la grille tarifaire et sont susceptibles d'évoluer